



INFO MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE LEPAGE

SEPTEMBRE 2014

Popotes Roulantes dans votre municipalité!

Le *centre d'action bénévole de la Mitis* ouvre le service de popote roulante à toutes les municipalités de la Mitis. La popote roulante est un service de livraison de repas à domicile à prix raisonnable, (8.50\$) livré par des bénévoles. La livraison des repas préparés se fera une fois par semaine, et couvrira l'ensemble des jours de la semaine. Le service s'adresse à toutes personnes vivant à domicile étant contrainte à une perte d'autonomie temporaire ou permanente et ne pouvant, pour des raisons exceptionnelles, subvenir à ses besoins alimentaires. Pour plus d'information n'hésitez pas à contactez le centre d'action bénévole au (418) 775-4144 poste 224.



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE 2014-2015

*PRENEZ NOTE QUE LA BIBLIO SERA
OUVERTE LE MERCREDI AU DEUX
SEMAINES À 18H30 ET SUR LES HEURES
DU BUREAU MUNICIPAL*

10 -24 SEPT.	3-17 DÉC.	11-25 MARS
8-22 OCT	14-28 JAN.	8-22 AVRIL
5-19 NOV.	11-25 FÉV.	6-20 MAI
		3-17 JUIN

BONNE LECTURE !

Action Travail

Rimouski-Neigette

- ▶ Vous cherchez un emploi?
- ▶ Vous aimeriez retourner aux études ou changer de carrière?
- ▶ Vous ne connaissez pas les ressources pour vous aider dans vos démarches?

N'hésitez pas à me contacter!
Service gratuit et confidentiel!

Josyane Jean, coordonnatrice
Comité Phares La Mitis / Rimouski-Neigette

☎ 418-318-3200

Emploi
Québec

RAMONAGE DES CHEMINÉES



Vous n'avez pas reçu la visite du ramoneur M. Michel Bérubé. Veuillez communiquer avec lui au 418-775-3555 ou bureau municipal 418-775-4171. Prenez note que lors du passage du ramoneur que vous fassiez faire soit le ramonage ou l'inspection ou bien les deux, c'est le même prix.

FOSSE SEPTIQUE LAC DU GROS RUISSEAU

Tous les propriétaires demeurant au lac du Gros Ruisseau (Lac Sandy) ***doivent obligatoirement*** faire vidanger leur installation septique chaque année. Cette obligation a été décrétée par règlement. Les personnes intéressées à se prévaloir de ce tarif réduit à 180.00\$ + tx par l'entreprise **SANI-MANIC** doivent communiquer ***au bureau municipal au 418-775-4171 avant le 11 SEPTEMBRE.*** Les vidanges seront effectuées durant la semaine du ***22 septembre.***

Merci de votre collaboration.

Le Billet VERT

Bonjour,

Le mois d'août tire à sa fin... Cette période rime donc avec entretien des terrains. Qui dit entretien de terrains dit résidus de pelouse, branches et feuilles.

Je profite de ce moment pour vous rappeler l'importance de ne ***pas*** mettre les résidus verts dans les bacs verts... Pourquoi?

Avantages économiques... Détourner les résidus verts de l'enfouissement permet :

- La réduction de déchets allant à l'enfouissement
- La réduction de la facture liée à la collecte et à l'enfouissement

Avantages écologiques de l'herbicyclage... Laisser l'herbe coupée sur la pelouse :

- Amène un apport en éléments nutritifs (azote, phosphore, etc.)
- Préserve l'humidité du sol
- La pelouse résiste mieux à la sécheresse et aux maladies
- Réduis la quantité de mauvaises herbes
- Réduis la quantité de gaz à effet de serre liée au transport des matières résiduelles



Laissez l'herbe coupée sur la pelouse et vous aurez une pelouse en meilleure santé!!!

Quoi faire avec les feuilles :

- Vous pouvez également déchiqueter les feuilles et les laisser sur la pelouse.
- Vous pouvez les utiliser dans votre compost
- À la fin de l'automne, vous pouvez protéger vos plates-bandes et votre jardin en y déposant des feuilles déchiquetées
- Attention, assurez-vous que les feuilles ne proviennent pas d'un arbre malade

Quoi faire avec les branches??? Les écocentres du territoire acceptent ces matières

Favorisons la réduction des matières à l'enfouissement!!!

Je vous souhaite une belle fin d'été!!!

Marie-Lou Leblanc

Chargée de projet, Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél.: 418 629-2053 poste 1122, Courriel: ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca

Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage

Tammy Caron dg et sec-trés et Françoise Bérubé, sec-trés adj.

70, rue de la Rivière, Saint-Joseph-de-Lepage, (Québec) G5H 3N8

Tél. :418 775-4171-fax : 418-775-3004

L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS – HORAIRE

EST SITUÉ AU 428 CHEMIN PERREAULT EST,
SAINTE-FLAVIE
418-785-0055

HEURES D'OUVERTURE JUSQU'AU 31 OCTOBRE
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 17H00
SAMEDI DE 8H00 À 16H00
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

POUR LES AGRICULTEURS !!!

LE PLASTIQUE D'ENROBAGE DE BALLE RONDE EST RÉCUPÉRÉ LORS DE LA COLLECTE DU BAC BLEU.
VOUS N'AVEZ QU'À SUIVRE LA PROCÉDURE SUIVANTE :

- ❖ LE PLASTIQUE DOIT ÊTRE EXEMPT DE FUMIER;
- ❖ LE PLASTIQUE DOIT ÊTRE MIS EN BALLOT ET DISPOSÉ À CÔTÉ DU BAC BLEU LORS DE LA JOURNÉE DE LA COLLECTE;
- ❖ LES BALLOTS DOIVENT PESER MOINS DE 25 KILOS POUR FACILITER LE CHARGEMENT;

LES MATIÈRES QUI NE SONT PAS ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE :

- ❖ LE PLASTIQUE D'ENROBAGE DE BALLE RONDE QUI EST MIS DANS DES SACS OU AUTRES;
- ❖ LES SACS DE MOULÉE;
- ❖ LES CORDES DE NYLON OU AUTRES.



MERCI DE TRAVAILLER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Horaire des collectes



Prenez note qu'à partir du 11 septembre la collecte se fera aux deux semaines.

Voici les dates du mois de septembre : 4-11 et 25 et les récupérations : 12 et 26.

Bonne entrée scolaire



Prochaine séance du conseil
Le lundi 8 septembre à 20h00

Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage

Tammy Caron dg et sec-trés et Françoise Bérubé, sec-trés adj.

70, rue de la Rivière, Saint-Joseph-de-Lepage, (Québec) G5H 3N8

Tél. : 418 775-4171-fax : 418-775-3004